

legue a Ennemond Panisset, maistre cordonnier audit Lyon, la maison à elle appartenant, scize rüe de la Monoye, appellée le cheval verd, qui jouxte ladite rüe de soir, la maison de Charles Bailly, maistre chirurgien, de bize, la maison des heritiers de feu Philibert Eard de vent ; a la charge de la pension de 40 livres qu'elle a crée au profit du couvent de Nôtre-Dame de Confort, par contract de fondation de messes passé par devant le notaire soussigné, le 24^e decembre 1668, etc. Et elle fait et institue son heritier universel, Claude Denicour, son neveu, avocat, ez cours de Vienne. Signé : FAVERJON, notaire royal. »

La maison sur laquelle était assise la rente de la fondation faite en faveur des Jacobins par Benoîte Panisset, veuve de Simon Maupin, passa par héritage d'Ennemond Panisset à sa fille Marie, épouse en premières noces de Gilbert Panisset et en secondes de François Cussinot, bourgeois de Lyon, qui la vendit le 1^{er} avril 1711 à Jeanne Puis, veuve d'Antoine Dauverge, marchand bourgeois de Lyon. Le 6 avril 1742, Nicolas Carron, marchand à Lyon, l'acquérât d'Andrée Dauverge, veuve du sieur Abraham Mervelt, et de sa fille Jeanne Mervelt, épouse du sieur Chalmas, notaire royal à Saint-Priest, par contract reçu par Vernon et son confrère, notaires à Lyon.

A chacune de ces mutations l'on trouve la reconnaissance exigée par le couvent des Jacobins pour la rente imposée en sa faveur sur cette maison, qui existe encore de nos jours : Elle forme la partie nord de l'immeuble qui porte le n^o 5 sur la rue de la Monnaie, et se compose du corps de bâtiment à six étages, placé à gauche, en entrant dans l'allée qui communique avec la rue Mercière.

J.-J. GRISARD,

(A suivre.)

Ingénieur topographe.